Convention Collective des ESH

Dernière mise à jour : 16-12-2017

Actualisation, révision et ordre public conventionnel de la CCN des ESH.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE CGC et FO de la branche ont signé, le 22 juin lors de l’AG des ESH un accord portant actualisation de notre convention collective (CCN) .
La CGT n’est pas signataire de cet accord qui ne comporte pas d’ordre public conventionnel. Il ne protège pas les salariés contre le moins disant social qui pourra être négocié en 2018 suite à l’application de la loi Travail.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE CGC et FO ont également signé un accord portant sur une révision de portée limitée de la CCN des ESH ainsi que sur l’ouverture de négociations à venir concernant l’ordre conventionnel de la future CCN.
La CGT, en cohérence avec sa position initiale concernant la mise à jour de la CCN, n’a pas ratifié cet accord.